

## Objectif de gestion

Le FCPE a pour objectif de gestion de rechercher à maximiser la performance, sur sa durée de placement recommandée, par la mise en œuvre d'une gestion équilibrée exposée sur les marchés d'actions et de taux internationaux en sélectionnant des valeurs qui satisfont à des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (E.S.G.) et de qualité financière tout en participant à l'économie solidaire en investissant entre 5% et 10% en titres solidaires.

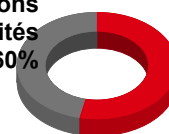
Le FCPE n'a pas d'indicateur de référence. A titre d'information, la performance du FCPE pourra être comparée à l'indicateur de référence composite suivant : 10% MSCI World (NR) + 40% MSCI EMU (NR) + 40% Bloomberg Barclays Euro Aggregate 500 MM + 10% €STR.

Le FCPE est géré activement. L'indicateur de référence est utilisé pour évaluer la performance. Il n'y a pas de contrainte relative à l'indicateur utilisé lors de la construction du portefeuille.

Les OPC sous-jacents dans lesquels le FCPE investit ont adhéré au Code de Transparence AFG/FIR/Eurosisif pour les OPC ISR ouverts au public accessible sur le site internet de la Société de Gestion.

## Allocation d'actifs

Obligations & liquidités  
46.60%



Actions  
53.40%

## Informations pratiques

### Actif total

EUR 13 262 995.45

### Valeur liquidative

(GC)(EUR) 11.78

### Nombre de fonds sous-jacents détenus

4

### Nature juridique

FCPE de droit français

### Indice de référence

40% MSCI EMU (NR) + 40% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM + 10% MSCI World (NR) + 10% €STR

### Affectation des résultats

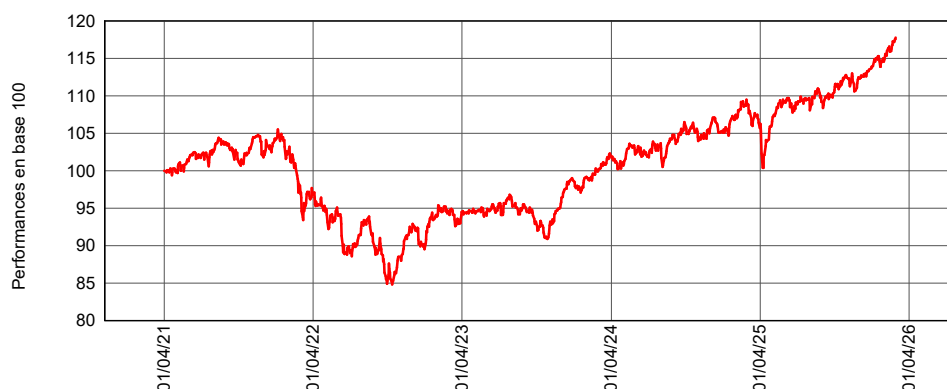
(GC): Capitalisation

### Date de début de gestion\*

01/04/2021

## Performances et analyse du risque

Performance du fonds en base 100



### Performances nettes glissantes

	1 mois	1 an	2 ans	3 ans 01/04/2021*	17.80%
Fonds	2.52%	8.07%	17.68%	24.79%	17.80%
Indice de référence	2.08%	9.29%	20.65%	32.64%	28.37%
Ecart relatif	0.44%	-1.22%	-2.96%	-7.85%	-10.57%

### Indicateurs & ratios

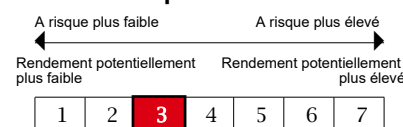
	1 an	2 ans	3 ans 01/04/2021*	7.43%
Volatilité du fonds	7.07%	6.52%	6.59%	7.43%
Ratio de Sharpe	0.85	0.84	0.70	0.21

### Performances nettes civiles

	2026	2025	2024	2023	2022
Fonds	3.42%	8.17%	6.69%	10.28%	-14.11%
Indice de référence	3.64%	10.61%	7.85%	12.77%	-12.97%
Ecart relatif	-0.21%	-2.44%	-1.16%	-2.49%	-1.14%

Les performances présentées ont trait aux années passées et ne doivent pas être considérées comme un indicateur fiable des performances futures. L'augmentation ou la diminution du capital investi dans le fonds n'est pas garantie. Les rendements futurs dépendront entre autres des conditions de marché, des compétences du gérant du fonds, du niveau de risque du fonds et des commissions.

## Profil de risque et de rendement



### Ne prenez pas de risque inutile. Lisez le Document d'Information Clé (DIC).

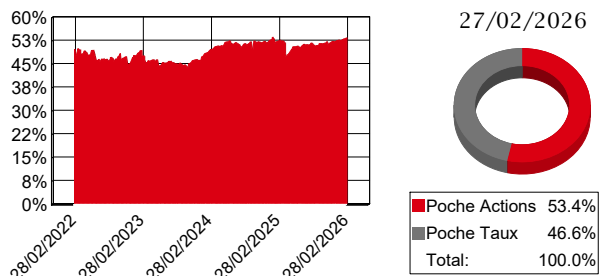
Le profil de risque et de rendement est basé sur la volatilité des cinq dernières années et constitue un indicateur de risque absolu. Les données historiques pourraient ne pas constituer une indication fiable pour le futur. La valeur d'un investissement et tout revenu qui en découle peuvent baisser ou augmenter et vous pouvez ne pas récupérer le montant initialement investi. La catégorie de risque associée à ce FCPE n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas «sans risque». Ce FCPE est classé dans la catégorie 3 parce que son prix ou les données simulées ont montré des variations faibles à moyennes par le passé.

Ce reporting mensuel est un document marketing. Veuillez vous référer au prospectus et au KID avant de prendre toute décision finale d'investissement.

## Analyse des choix de gestion

### Portefeuille

#### Exposition du portefeuille au marché d'actions



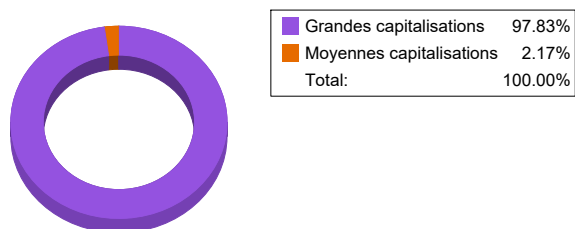
En pourcentage du portefeuille, OPCVM détenus & produits dérivés inclus.

### Poche Actions

#### Principales lignes

	Portefeuille
1 HSBC SRI EUROLAND EQUITY-ZC	45.81%
2 HSBC SRI GLOBAL EQUITY-ZC	7.57%
Total	53.39%

#### Répartition par capitalisations boursières



En pourcentage de la poche Actions, hors OPCVM détenus, produits dérivés & liquidités

Très petites capitalisations : < 250 millions en (EUR)  
Petites capitalisations : > 250 millions & < 2 milliards en (EUR)  
Moyennes capitalisations : > 2 milliards & < 8 milliards en (EUR)  
Grandes capitalisations : > 8 milliards en (EUR)

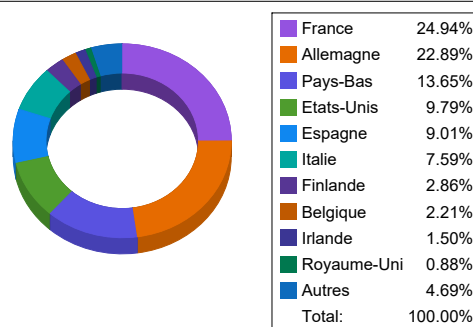
#### Principaux mouvements Actions - Février 2026

Pas de mouvement sur la période

#### Exposition par devises

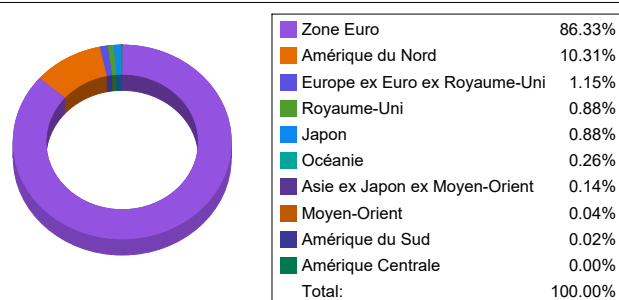
Exposition par devises	Portefeuille
EUR	92.68%
USD	5.77%
JPY	0.47%
GBP	0.30%
CAD	0.27%
CHF	0.19%
AUD	0.13%
SEK	0.07%
HKD	0.04%
Autres	0.09%
Total	100.00%

#### Exposition par pays



En pourcentage de la poche Actions, OPCVM détenus & produits dérivés inclus. \*par rapport à son indice de référence

#### Exposition par zones géographiques



En pourcentage de la poche Actions, OPCVM détenus & produits dérivés inclus. \*par rapport à son indice de référence

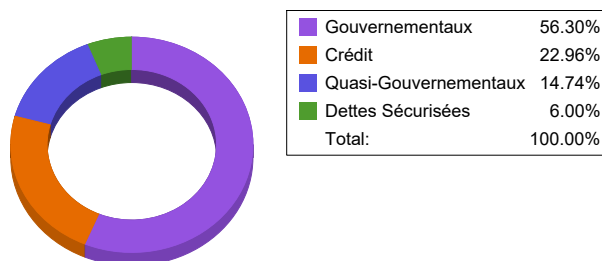
## Poche Taux

Principales lignes	Portefeuille
1 HSBC SRI EURO BOND-ZC	39.94%
2 HBTHMN BOR 2.2000 09/30/26	6.85%
<b>Total</b>	<b>46.78%</b>

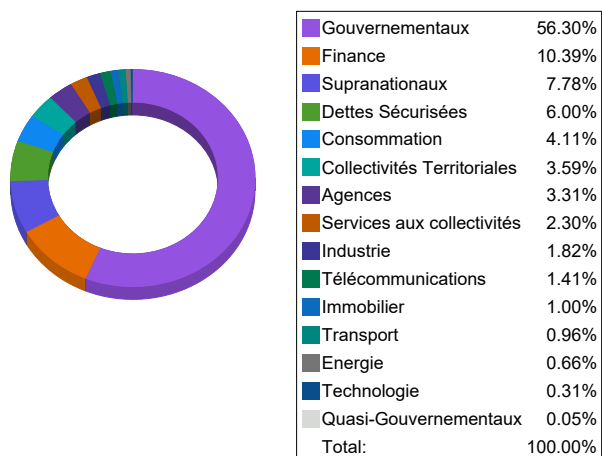
Types d'instruments	Portefeuille
OPCVM obligataires	39.94%
P-Notes	6.85%
Liquidités, autres	-0.18%
<b>Total</b>	<b>46.60%</b>

Le portefeuille ne détient pas de produits dérivés.

### Classes d'émetteurs



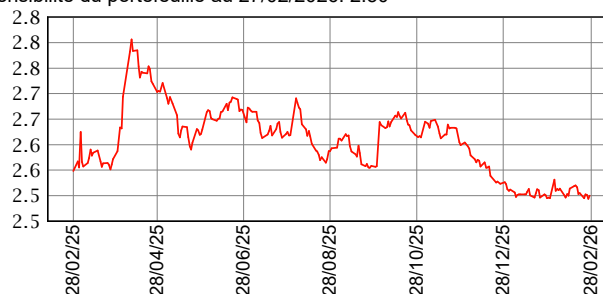
### Secteurs d'activités



hors engagements des produits dérivés et liquidités. \*\*par rapport à son indice de référence.

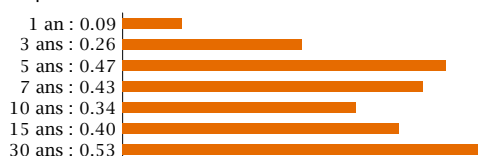
### Evolution de la sensibilité

Sensibilité du portefeuille au 27/02/2026: 2.50

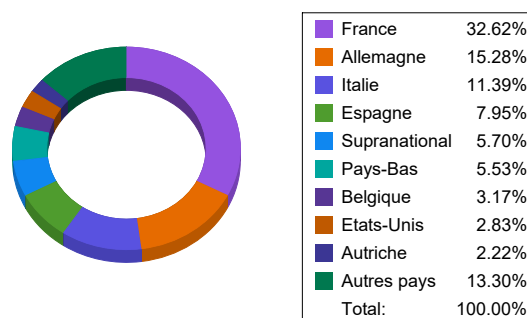


### Sensibilité: Exposition par points de courbe

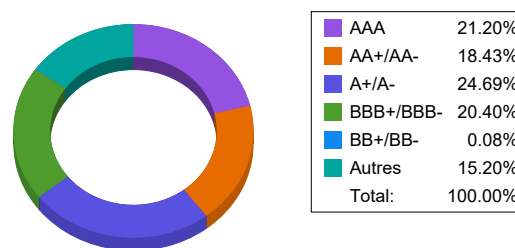
Sensibilité du portefeuille: 2.50



### Pays de l'émetteur



### Ratings



En pourcentage de la poche Taux, lignes directes et indirectes, hors engagements des produits dérivés, hors liquidités et équivalent. \*par rapport à son indice de référence.

## Poche Actions: la valeur du mois

### EON

E.ON est une entreprise énergétique européenne axée sur des solutions durables et numériques, opérant principalement en Europe dans les domaines des réseaux de distribution d'électricité et de gaz, ainsi que des solutions clients. E.ON opère à travers deux divisions principales : Réseaux énergétiques (Allemagne, Suède et Europe de l'Est) et Solutions clients (Allemagne, Benelux et Royaume-Uni). Les réseaux de distribution d'énergie contribuent à hauteur de 75 % à son CA.

En 2024, la répartition du chiffre d'affaires d'E.ON par région était la suivante : 52 % en Allemagne, 21 % en Europe, 21 % au Royaume-Uni, 3 % aux Pays-Bas, 3 % en Suède et 0,1 % dans le reste du monde. Par produit, la répartition était la suivante : 67 % d'électricité, 25 % de gaz et 8 % d'autres produits.

L'EBITDA ajusté d'E.ON s'élevait à 9,2 milliards d'euros et son résultat net ajusté à 3,0 milliards d'euros pour l'exercice 2025. L'entreprise prévoyait des investissements d'environ 42 milliards d'euros pour la période 2024-2028. E.ON est l'un des plus grands opérateurs de réseaux de distribution d'énergie en Europe, avec une base d'actifs réglementés (RAB) combinée de près de 50 milliards d'euros et plus de 47 millions de clients en Europe.

### Pilier Environnemental

Dans le pilier Environnement (50 % de la notation), l'entreprise obtient un score de 7,4, proche de la moyenne du secteur. Les objectifs climatiques d'E.ON ont été validés par l'initiative Science Based Targets (SBTi) en mai 2022, confirmant ainsi leur conformité avec l'objectif de 1,5 °C de l'Accord de Paris.

E.ON s'est engagée à atteindre la neutralité climatique d'ici 2040 pour les émissions de scope 1 et 2 (réduction de 75 % d'ici 2030) et d'ici 2050 pour les émissions de scope 3 (réduction de 50 % d'ici 2030), par rapport aux niveaux de 2019. Les émissions de CO2 d'E.ON en 2023 s'élevaient à 2,01 millions de tonnes (scope 1), 3,46 millions de tonnes (scope 2, par localisation) et 65,23 millions de tonnes (scope 3, par marché), soit une réduction par rapport à 2022.

E.ON vise à porter la part des énergies renouvelables dans sa production à 45 % d'ici 2030 ; en 2022, l'électricité verte représentait 44 % de ses ventes totales d'électricité (contre 33 % en 2021). E.ON ambitionne d'atteindre la neutralité carbone pour l'exploitation de ses bâtiments d'ici 2030 et s'est fixé pour objectif de réduire la consommation énergétique de ses propres bâtiments de 20 % par rapport à l'année précédente.

E.ON a valorisé 95,8 % de ses déchets non dangereux en 2022, malgré une augmentation du volume total de ces déchets due à l'élargissement du périmètre de déclaration. L'exposition d'E.ON aux énergies propres a progressé en 2024, principalement grâce à la croissance de l'hydroélectricité et du solaire et à la réduction de la production d'électricité thermique.

### Pilier Social

Sur le pilier social (30 % de la note), l'entreprise obtient un score supérieur au secteur, 7,9 contre 7,15. E.ON s'engage à respecter les droits humains et applique une politique de tolérance zéro en matière de violations. Le Code de conduite des fournisseurs définit des normes relatives aux droits humains, aux conditions de travail et aux pratiques commerciales éthiques, avec des processus d'intégration et de qualification pour les nouveaux fournisseurs et une évaluation continue des risques.

E.ON intègre la santé et la sécurité au travail (SST) à la gestion environnementale au sein d'une seule et même organisation, rattachée au président du directoire. L'objectif est le zéro accident, avec une attention particulière portée à la sécurité des employés et des sous-traitants. En 2024, E.ON a enregistré un taux de santé de 96,1 % (96,3 % en 2023), un taux d'accidents du travail long terme (LTIF) de 2,5 (2,2 en 2023), et un décès d'employé, ayant fait l'objet d'une enquête approfondie.

E.ON vise à porter la proportion de femmes à des postes de direction à au moins 32 % d'ici fin 2031 et a lancé sa feuille de route LGBT+ en janvier 2024 afin d'accroître la visibilité et le soutien des employés LGBT+. Le pourcentage de femmes cadres est passé de 21 % en 2021 à 23 % en 2022.

E.ON réalise deux fois par an l'enquête de satisfaction interne « Voice » et calcule l'iNPS (Net Promoter Score interne) pour les fonctions support. L'iNPS a progressé de 15 % en moyenne ces trois dernières années, la plupart des scores étant supérieurs à 40. En 2022, E.ON a interrogé environ 2 500 employés en Allemagne, 1 250 au Royaume-Uni et 365 en Italie, avec des taux de réponse variant de 20 % à 75 % selon les pays.



## Pilier Gouvernance

Dans le pilier Gouvernance (20 % de la notation), l'entreprise obtient un score supérieur, à 6,6 contre 6,01 pour le secteur. En 2024, le Conseil de surveillance d'E.ON comptait 16 membres (38 % de femmes, 100 % indépendants), composés à parts égales de représentants des actionnaires et des salariés. Le Directoire était composé de cinq membres en 2024, dont 40 % de femmes en juin 2024.

La rémunération du Directoire comprend une part fixe et une part variable. La part variable est liée au BPA (80 %) et au NPS (20 %), tandis que les incitations à long terme sont basées sur le RSE (50 %), le ROCE (25 %) et l'indice de durabilité d'E.ON (25 %), qui prend en compte l'action climatique, la diversité, la santé et la sécurité, ainsi que les critères ESG.

E.ON dispose d'un système de gestion de la conformité pour atténuer les risques de non-conformité et soutient la lutte contre la corruption. E.ON met à disposition une ligne d'alerte permettant aux employés de signaler les violations du Code de conduite et a enregistré un coût de 100 millions d'euros lié aux risques de litiges en 2022. En 2024, onze allégations de violations des droits humains ont été signalées via ces canaux, mais toutes se sont révélées non fondées après enquête.

Le Code de conduite des fournisseurs d'E.ON couvre les droits humains, les conditions de travail et les pratiques éthiques. Il prévoit un processus d'intégration, de qualification et d'évaluation continue des risques pour les fournisseurs, et plus de 5 300 fournisseurs ont rempli des questionnaires sur les droits humains en 2024.

L'entreprise n'est actuellement impliquée dans aucune controverse. La principale controverse concernant E.ON remonte à 2009, lorsque la Commission européenne a infligé à E.ON et à GDF Suez une amende de 553 millions d'euros chacune pour partage de marché sur les marchés gaziers français et allemand.

Le score ESG d'E.ON est élevé en valeur absolue (7,39), mais se situe dans la moyenne de son secteur.



## La valeur du mois

### KBC GROUP

KBC est un groupe bancaire et d'assurances intégré de premier plan. Il opère principalement en Belgique, en République tchèque, en Hongrie, en Slovaquie et en Bulgarie, ainsi que sur quelques marchés d'Europe occidentale et hors d'Europe (Irlande, Pays-Bas, Allemagne, France, Royaume-Uni, Luxembourg, États-Unis, Singapour, Chine et Hong Kong). Son modèle repose sur la distribution intégrée de services bancaires et d'assurances à une clientèle de particuliers, PME et entreprises.

Fort d'environ 13 millions de clients, le groupe dispose d'un réseau de 1 100 succursales et 283 agences d'assurance dans le monde. Elle fournit des solutions dans le domaine des paiements, de la gestion de trésorerie, du financement commercial, du crédit-bail, du financement d'entreprise et des produits du marché monétaire et des capitaux.

En 2025, KBC a généré un revenu net d'intérêts (NII) de 6,065 Mds EUR (en progression d'environ 9 % par rapport à 2024), des commissions nettes de 2,789 Mds EUR, et un total de revenus de 12,2 Mds EUR, en hausse par rapport aux 11,167 Mds EUR de 2024. Le résultat avant impôt s'établit à 4,58 Mds EUR et le résultat net attribuable à 3,473 Mds EUR, avec un ROTE de 16,3 %, ce qui reflète une rentabilité élevée par rapport aux pairs européens.

Le profil de risque du groupe reste prudent : la charge de provisions 2025 s'élève à 273 M EUR, contre 199 M EUR en 2024, ce qui correspond à un coût du risque de 14 pb, encore très bas dans un contexte macroéconomique plus incertain. Le ratio de prêts douteux reste contenu à 1,8 %, stable par rapport au trimestre précédent, illustrant une bonne qualité d'actif malgré une exposition significative aux PME et aux entreprises, ainsi qu'aux marchés d'Europe centrale et orientale.

Les perspectives 2026 et 2028 sont ambitieuses : pour 2026, KBC vise une croissance de son revenu total d'au moins 9,9 % sur un an (au moins 6,8 % en organique), un NII d'au moins 6,725 Mds EUR, une croissance des revenus d'assurance d'au moins 7,5 %, un ratio de coûts sur revenus autour de 40 % (commissions d'assurance incluses) et une croissance organique des volumes de prêts d'environ 5 %. 1 Le coût du risque devrait continuer de soutenir une rentabilité élevée.

### Pilier Environnemental

Sur le pilier environnemental (25 % de la note), KBC est très bien positionné, se situant nettement au-dessus de la moyenne sectorielle grâce à la qualité environnementale de son portefeuille de prêts et à la maturité de ses dispositifs de gestion des risques climatiques. Une faible proportion des activités de financement de l'entreprise est exposée à des secteurs à forte intensité environnementale (utilities, agriculture, métaux et mines, transport).

Le groupe a mis en place un système de gestion couvrant l'ensemble des activités de crédit (y compris le financement de projets) pour évaluer les risques ESG, avec une implication directe des équipes de risque du groupe dans des revues approfondies, avec des procédures d'escalade définies pour les dossiers sensibles. KBC dispose de politiques sectorielles environnementales couvrant l'agriculture, la biodiversité, les services aux collectivités, les mines et le pétrole & gaz.

Ces politiques sont néanmoins encore majoritairement non contraignantes et pourraient gagner en robustesse. Sur le volet des opportunités en finance durable, KBC se distingue par une gamme significative de produits liés à la durabilité (prêts verts, crédits liés à la performance ESG, produits d'investissement responsables) et par un rôle actif sur le marché des obligations vertes, à la fois comme investisseur et comme conseil/structurant.

### Pilier Social

Sur le plan social/sociétal (30 % de la note), KBC se situe globalement dans la moyenne de son secteur, avec des forces sur certains axes (protection des clients, inclusion financière, gestion de la cybersécurité) mais aussi des marges de progression en matière de gestion du capital humain. Le groupe semble être en retrait pour attirer et retenir les talents, avec un "turnover" annuel moyen sur 2021-2023 d'environ 14%, soit au-dessus de la moyenne de l'industrie.

KBC réalise des enquêtes de satisfaction annuelles permettant, via des canaux formalisés et confidentiels, de remonter les préoccupations des employés et de mesurer leur engagement. Le groupe propose de programmes de formation et de développement, avec un volume d'heures de formation par employé relativement élevé (plus de 40 heures annuelles ces dernières années), mais la stratégie globale de développement des talents reste insuffisamment détaillée.

En matière de protection financière du client, KBC a mis en place des politiques de transparence sur les produits, des mécanismes de traitement des réclamations et des dispositifs de contrôle interne pour limiter les risques de ventes inappropriées. Concernant l'accès à la finance, KBC se situe au-dessus de la moyenne de son secteur, avec une implication notable dans le financement des PME et la microfinance, via certains mécanismes et notamment l'utilisation de canaux digitaux.

Sur la cybersécurité et la protection des données, KBC est exposé à des risques élevés en raison de la nature de ses activités (banque de détail, assurance, gestion d'actifs) et de sa présence dans des juridictions où la réglementation sur la protection des données est stricte. Le groupe a développé des pratiques robustes de sécurité (contrôle d'accès, chiffrement/anonymisation des données, procédures proactives et réactives en cas d'incident) et forme les salariés en la matière.



## Pilier Gouvernance

Sur le plan de la gouvernance (45 % de la note), KBC se situe légèrement au-dessus de la moyenne de son secteur mais avec un léger recul par rapport aux années précédentes du fait de quelques signaux de mécontentement actionnarial. L'indépendance des membres du Conseil d'Administration est largement assurée, même si certains administrateurs présentent des liens avec la direction ou avec les actionnaires de référence. Les femmes sont bien représentées au Conseil avec un taux de 39%.

Les fonctions de Président du Conseil, lui-même indépendant, et de Directeur général sont bien séparées. Cependant, certains administrateurs siègent dans un nombre élevé d'autres conseils, ce qui laisse persister des préoccupations sur la capacité de supervision de certains membres. De plus, des votes significatifs contre certains administrateurs et contre les pratiques de rémunération ont été enregistrés lors des dernières assemblées générales.

Le groupe comprend un comité de rémunération indépendant mais le comité d'audit ne l'est pas. Sur le plan de l'éthique des affaires, KBC dispose de politiques détaillées de lutte contre la corruption et la fraude et aucune controverse significative n'a été relevée. Les lanceurs d'alerte sont protégés de manière adéquates. On déplore cependant que ces questions éthiques ne soient pas directement du ressort du Conseil plutôt que d'un comité dédié.

Par ailleurs, la formation aux standards éthiques semble principalement concentrée sur les employés permanents, sans indication claire d'une couverture systématique des contractuels et des intérimaires.

KBC Groep est éligible au fonds de notre gamme grâce à de très bonnes pratiques environnementales incluant des équipes dédiées à la supervision des risques liés à ses investissements, à sa maîtrise des risques en matière de cybersécurité et à une bonne gouvernance. Des améliorations sont cependant à attendre du côté de la gestion du personnel afin de mieux retenir les talents.



## Glossaire

**Action** : Titre de propriété représentatif d'une partie du capital de l'entreprise qui les émet ; l'action peut rapporter un dividende et donne un droit de vote à son propriétaire aux assemblées générales des actionnaires. Les actions peuvent être cotées en Bourse, mais pas obligatoirement.

**Alpha** : mesure la surperformance moyenne d'un fonds par rapport son indice de référence - ou bien, la performance qu'aurait réalisée le gérant dans l'hypothèse où celle de l'indice eut été nulle.

**Bêta** : mesure l'exposition d'un fonds ou d'un titre par rapport au marché ou à son indice de référence.

**Delta** : sensibilité d'une obligation convertible à la variation de l'action sous-jacente.

**Dividende** : Revenu tiré d'un placement en titres de capital (actions, certificats d'investissement). Le dividende est généralement versé chaque année et varie en fonction des bénéfices réalisés par l'entreprise.

**Duration** : Instrument de mesure permettant d'apprécier la sensibilité du prix d'un actif à une variation des taux d'intérêt.

**ETF** (Exchange Traded Fund) - Support indiciel coté sur un marché.

**FCC** : Fonds Commun de Créances.

**FCPE** : Fonds Commun de Placement d'Entreprise

**Futures** : contrat qui permet de prendre position sur l'évolution d'un actif appelé sous-jacent. Par exemple, le contrat future CAC 40 permet d'obtenir la performance (à la hausse ou à la baisse) du panier d'actions du CAC 40.

**High Yield** (haut rendement) : catégorie d'obligations dont le risque de non remboursement est plus élevé que celui des obligations " Investment Grade ". Obligations spéculatives offrant des rendements élevés qui récompensent la prise de risque prise sur la signature de la société émettrice. Elles correspondent aux notations des agences de rating pour les emprunteurs situées en dessous de BBB - selon l'échelle de Standard & Poor's.

**Investment Grade** : catégorie d'obligations dont le risque de non-remboursement est faible. Correspondent aux notations des agences de rating pour les emprunteurs situées entre AAA et BBB - selon l'échelle de Standard & Poor's.

**Obligation** : Titre de créance (c'est à dire qu'il représente une dette) pouvant être émis par une entreprise, remboursable à une date et pour un montant fixés à l'avance, et qui rapporte un intérêt. En cours de vie, la valeur d'une obligation évolue à la hausse ou à la baisse.

**Obligations aggregate** désigne un véhicule d'investissement (FCP, SICAV) composé à la fois d'obligations privées et d'obligations gouvernementales.

**Obligations convertibles** : obligations qui donnent à son détenteur, durant une période de conversion, la possibilité de l'échanger contre une ou plusieurs actions. S'assimile à une obligation classique avec une option d'achat sur des actions nouvelles de l'émetteur.

**Obligations covered** ou obligations sécurisées sont des obligations garanties et donc adossées à des crédits hypothécaires de première qualité ou à des créances du secteur public (exemple des collectivités). Elles ont donc l'avantage d'être garanties grâce à leur adossement à des actifs.

**Obligations inflation** : titres indexés sur l'inflation

**OPC** : Organisme de Placement Collectif.

**OPCVM** : Organisme de Placement Collectif de Valeurs Mobilières

**Options** : contrat entre deux parties par lequel l'une accorde à l'autre de droit (pas l'obligation) de lui acheter (option d'achat/call) ou de lui vendre (option de vente/put) un actif, moyennant le versement d'une prime.

**Plus-value** : Gain résultant de la différence entre le prix de vente d'un titre et son prix d'achat ou de souscription. Si cette différence est négative, la perte est appelée "moins-value".

**Prise en pension** : opération de refinancement des banques auprès de la banque centrale, caractérisée par un échange de titres contre de la trésorerie pour une période déterminée.

**Produits dérivés** : sont des contrats qui permettent de prendre des positions sur des actifs sans les détenir physiquement. On distingue en particulier les contrats futures et les options qui sont standardisés sur les principaux indices boursiers et qui sont échangés sur un marché réglementé.

**Ratio d'information** : indicateur de la régularité de la surperformance. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds.

**Ratio de Sharpe** : mesure le supplément de rendement d'un fonds par rapport à celui d'un placement sans risque (monétaire).

**Rendement actuariel** : Rendement moyen des titres en portefeuille et détenus jusqu'à leur maturité

**Sensibilité** : Mesure de l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur le prix d'une obligation.

**Spread** d'une obligation (ou d'un emprunt) : écart entre le taux de rentabilité actuariel de l'obligation et celui d'un emprunt sans risque, de durée identique.

**Taux actuariel moyen** : correspond à la moyenne pondérée des taux de rendement internes des instruments obligataires détenus par un fonds.

**Titres de créances négociables (TCN)** : titres émis au gré d'un émetteur, représentatifs d'une créance à court ou moyen terme à échéance fixe et négociables sur les marchés réglementés et de gré à gré.

**Titrisation**, consiste en une transformation d'un ensemble de créances homogènes en titres financiers liquides et négociables.

**Trackers** (Exchange Traded Funds) : OPCVM indiciel qui a la particularité d'être coté sur un marché réglementé et dont l'objectif de gestion est de répliquer la performance d'un indice boursier de référence.

**Tracking Error** : Indicateur de risque, la TE mesure la volatilité des écarts de performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. En d'autres termes, cet indicateur mesure le risque de divergence de la performance d'un OPC par rapport à celle de son indice.

**Valeur liquidative** : Valeur unitaire d'une action de SICAV ou d'une part de FCP (ou FCPE), calculée en divisant l'actif net de la SICAV/du FCP (ou FCPE) par le nombre d'actions ou de parts émises. Les souscriptions et rachats d'actions ou de parts s'effectuent à cette valeur, éventuellement diminuée d'une commission de souscription ou de rachat.

**Volatilité** : mesure la plus couramment utilisée pour rendre compte du risque historique d'un actif. Basée sur des données passées (ex post), la volatilité exprime un risque absolu (c'est-à-dire un risque de perte ou de gain en capital).

**WAL** (Weighted Average Life) : Moyenne pondérée de la maturité résiduelle (c'est-à-dire la durée restante jusqu'au remboursement du nominal) des instruments détenus par un fonds. De ce fait, aucune tolérance ne doit être donnée, les risques existent tant que le papier n'est pas totalement amorti.

**WAM** (Weighted Average Maturity) : Moyenne pondérée de la maturité résiduelle pour les instruments à taux fixe et jusqu'à la prochaine date de réajustement du coupon pour les instruments à taux variable des instruments détenus par un fonds. C'est la maturité moyenne pondérée des titres en portefeuille.

## Données extra-financières au 27/02/2026

### Notation ESG



(Taux de couverture des entreprises notées, exprimé en pourcentage de l'actif net)

	Notes ESG (1)				Taux de couverture (1)
	ESG	E	S	G	
Portefeuille	6.82	7.53	6.22	6.89	92.79%
Univers d'investissement (2)	6.15	6.43	5.82	6.42	98.15%

(1) Source : HSBC Global Asset Management (France)

(2) 40% MSCI EMU +40% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM+10% MSCI World +10% ESTR

Nous attribuons une note: une note Environnementale (E), une note Sociale (S), une note de Gouvernance (G), et enfin une note ESG globale du portefeuille.

**L'échelle de notation varie de 0 à 10, 10 étant la meilleure note.**

La note globale est calculée en fonction du poids des piliers E, S et G inhérents à chaque secteur selon notre processus de notation interne.

La note ESG globale du portefeuille est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque valeur notée et de chaque émetteur noté du portefeuille. La note ESG globale de l'univers d'investissement est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque valeur notée et de chaque émetteur noté de l'univers d'investissement.

Pour plus de détails sur le portefeuille, les méthodologies employées et la démarche ESG, se référer au code de transparence en cliquant [ici](#).

### Intensité Carbone

	Intensité Carbone (3)	Taux de couverture (4)
Portefeuille	60.6	77.78%
Univers d'investissement (2)	98.6	66.66%

(2) 40% MSCI EMU +40% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM+10% MSCI World +10% ESTR

(3) Intensité carbone exprimée en tonnes de CO<sub>2</sub> / M\$ du chiffre d'affaires.

Source : Trucost, leader mondial de la mesure de l'empreinte carbone des entreprises. Trucost est un fournisseur de données extra-financières liées aux impacts environnementaux et aux émissions de gaz à effet de serre (GES) publiées par les entreprises.

(4) Source : HSBC Global Asset Management (France). Taux de couverture des entreprises avec intensité carbone, exprimé en pourcentage de l'actif net.

**L'intensité Carbone** correspond au volume de CO<sub>2</sub> émis pour 1 million de dollars de chiffre d'affaires réalisé. Pour calculer cette intensité, nous prenons en compte non seulement les émissions directes liées aux opérations de l'entreprise (Scope 1) mais également celles liées à la fourniture de l'énergie nécessaire (Scope 2).

**Intensité Carbone d'une entreprise** (tonnes de CO<sub>2</sub> / M\$ de chiffre d'affaires) = (Scope 1 + Scope 2) / M\$ du chiffre d'affaires

**Scope 1:** Emissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et processus de production détenus ou contrôlés par l'entreprise

**Scope 2:** Emissions de gaz indirectes liées à la consommation d'énergie de l'entreprise

**L'intensité carbone globale du portefeuille** est la somme des intensités carbone des entreprises multipliée par les montants détenus en portefeuille divisé par la somme du montant détenu des entreprises ayant des intensités carbone. Les données carbone sont fournies par **Trucost**, leader dans l'analyse des risques et des données en matière de carbone et d'environnement et filiale de S&P Dow Jones Indices.

### Position du FCPE (1)

Libellé	ESG	Poids
HSBC SRI EUROLAND EQUITY	6.98	45.81%
HSBC INVESTMENTS HSBC SUSTAINA	6.68	39.94%
HSBC SRI GLOBAL EQUITY	6.61	7.57%
HSBC INVESTMENTS HSBC SRI MONE	6.53	0.01%

(1) Périmètre des positions notées



## Informations importantes

### Indices de marché

Indices Bloomberg Barclays et données associées, Copyright © 2026 Bloomberg Index Services Limited, Bloomberg Finance LP, leurs filiales et/ou concédants de licences («Concédants»). Utilisé avec autorisation. Tous droits réservés. Les concédants ne fournissent aucune garantie concernant l'utilisation ou la confiance accordée en de telles données et n'assument aucune responsabilité à cet égard.

Source: MSCI. Les données MSCI sont réservées exclusivement à un usage interne et ne doivent être ni reproduite, ni transmises ni utilisées dans le cadre de la création d'instruments financiers ou d'indices. Les données MSCI ne sauraient constituer ni un conseil en investissement, ni une recommandation de prendre (ou de ne pas prendre) une décision d'investissement ou de désinvestissement. Les données et performances passées ne sont pas un indicateur fiable des prévisions et performances futures. Les données MSCI sont fournies à titre indicatif. L'utilisateur de ces données en assume l'entière responsabilité. Ni MSCI ni aucun autre tiers impliqué ou lié à la compilation, à l'informatisation ou à la création des données MSCI (les parties MSCI) ne se porte garant, directement ou indirectement, de ces données (ni des résultats obtenus en les utilisant). Les Parties MSCI déclinent expressément toute responsabilité quant à l'originalité, l'exactitude, l'exhaustivité, la qualité, l'adéquation ou l'utilisation de ces données. Sans aucunement limiter ce qui précède, en aucun cas une quelconque des parties MSCI ne saurait être responsable de tout dommage, direct ou indirect (y compris les pertes de profits), et ce même si la possibilité de tels dommages avait été signalée. ([www.msicbarra.com](http://www.msicbarra.com)). Si vous avez des doutes sur la pertinence de cet investissement, vous devriez consulter un conseiller financier indépendant.

Le Conseiller en investissements utilisera son pouvoir discrétionnaire pour investir dans des titres ne figurant pas dans l'indice de référence en fonction de stratégies de gestion active et de possibilités d'investissement spécifiques. Il n'est pas prévu que l'indice de référence soit utilisé comme univers à partir duquel des titres seront sélectionnés. L'écart de la performance et des pondérations des investissements sous-jacents du Fonds par rapport à celles de l'Indice de référence est également analysé par rapport à un écart défini, sans pour autant y être limité.

### HSBC Asset Management

Cette présentation est produite et diffusée par HSBC Asset Management et n'est destinée qu'à des investisseurs non-professionnels au sens de la directive européenne MIF.

L'ensemble des informations contenues dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation sans autorisation (même partielle) de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi.

Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management. En conséquence, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses. Toutes les données sont issues de HSBC Asset Management sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude.

Le capital n'est pas garanti. Il est rappelé aux investisseurs que la valeur des parts et des revenus y afférant peut fluctuer à la hausse comme à la baisse et qu'ils peuvent ne pas récupérer l'intégralité du capital investi.

Les performances présentées ont trait aux années passées et ne doivent pas être considérées comme un indicateur fiable des performances futures. L'augmentation ou la diminution du capital investi dans le fonds n'est pas garantie. Les rendements futurs dépendront, entre autres, des conditions de marché, des compétences du gérant du fonds, du niveau de risque du fonds et des commissions.

En cas de besoin, les investisseurs peuvent se référer à la charte de traitement des réclamations disponible dans le bandeau de notre site internet et sur le lien suivant :

<https://www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/traitement-reclamation-amfr-vf.pdf>

Il est à noter que la commercialisation du produit peut cesser à tout moment sur décision de la société de gestion. HSBC Asset Management - RCS n°421 345 489 (Nanterre). SGP agréée par l'AMF (n° GP-99026). Adresse postale: 38 Av. Kleber 75016 Paris. Adresse d'accueil: Immeuble Coeur Défense - 110, esplanade du Général de Gaulle - La Défense 4 (France). Toute souscription dans un OPCVM présenté dans ce document doit se faire sur la base de la notice d'information en vigueur, disponible sur simple demande auprès de HSBC Asset Management, de votre entreprise ou sur le site internet du teneur de compte-conservateur de part de fonds, [www.ere.hsbc.fr](http://www.ere.hsbc.fr).

Document mis à jour le 06/03/2026.

Copyright © 2026. HSBC Asset Management. Tous droits réservés.

## Informations pratiques

### Nature juridique

FCPE de droit français

### Durée de placement recommandée

4 ans

### Indice de référence

40% MSCI EMU (NR) + 40% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM + 10% MSCI World (NR) + 10% ESTR

### Affectation des résultats

(GC): Capitalisation

### \*Date de début de gestion

01/04/2021

### Devise comptable

EUR

### Valorisation

Quotidienne

### Souscriptions / rachats

Dix-millièmes de parts

### Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

### Dépositaire

Caceis Bank

### Centralisateur

Caceis Bank

### Code ISIN

(GC): HERSG